

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

ABONNEMENTS.
 Trois mois 18
 Six mois 35
 Un an 65

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois par trimestre.

Les abonnements de six mois et un an sont payés d'avance.

Le journal est envoyé gratis par la poste aux abonnés en province.

On s'abonne :
 Chez M. BONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 Chez M. AWABOLE-RICHEL,
 1, rue de la Bourse ;
 Chez M. LEBLANC,
 1, rue de la Bourse.

INSERTIONS.
 Les annonces, la ligne, 7 centimes.
 Réclames, 10 centimes.
 Faits divers, 5 centimes.
 Réserves sont faites.
 Du droit de refuser la publication des insertions, revues et même payées, sauf restriction dans le dernier cas.
 Bids de droit de modifier la rédaction des annonces.
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.
 On s'abonne :
 Chez M. BONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33.

SAUMUR,
 7 Septembre 1881.

Chronique générale.

La preuve que M. Gambetta ne manquait pas de bonnes raisons pour se dérober à l'honneur d'un scrutin de ballottage à Charonne, c'est que son suppléant M. Sick est battu par 4 786 voix de majorité, qui ont été accordées à l'adversaire de M. Gambetta, à M. Tony Révillon.

Décidément, les temps sont changés. M. Gambetta manque aujourd'hui de prestige à Paris.

Joignez à cela, lecteurs que l'ex-ami de M. Gambetta, le lanternier Rochefort, nous assure, par-dessus le marché, que M. Tony Révillon se fait fort d'être prochainement sa lanterne à la tribune de la nouvelle Chambre, c'est-à-dire de démentir au pays que M. Léon Gambetta n'est pas plus élu à Belleville, que son ami Sick ne l'est à Charonne. L'Intransigeant n'hésite pas à accuser M. Gambetta d'avoir violé les urnes.

Voilà ce qu'est devenu, auprès des républicains, le prestige de l'Aigle de la République. Cela nous promet assurément de piquantes journées parlementaires pour la prochaine session.

Qui sait? — le premier « invalidé » sera peut-être l'ancien « président de la Chambre des invalidations! » — Juste retour des choses d'ici-bas! Pourquoi non? après les scandaleuses invalidations que M. Gambetta encourageait naguère et commandait peut-être, ne serait-ce pas un peu de justice s'il était victime lui-même de son propre système?

L'un des faits qui mettent le plus en lumière la moralité du suffrage démocratique et républicain, c'est la double élection de M. Bonnet-Duverdier. Voilà un homme que

ses coreligionnaires politiques eux-mêmes prétendent avoir convaincu d'improbité; il est élu deux fois par la seconde ville de France. Le « nombre » est décidément une bien belle chose. (Le Français.)

Avant-hier, dans la soirée, des dépêches télégraphiques sont parties du ministère de la guerre dans toutes les directions pour faire activer les mouvements de troupes à destination de l'Algérie. Les ordres donnés par le général Farre étaient la conséquence de résolutions prises dans la matinée par le conseil des ministres. (Tablettes d'un Spectateur.)

On fait annoncer que les négociations avec l'Angleterre, pour le traité de commerce, vont être reprises incessamment entre le cabinet français et le gouvernement britannique. Des dépêches à ce sujet ont été expédiées à Londres la semaine dernière.

Nous lisons dans la France

« On se préoccupe, au ministère de la guerre, de décider où seront inhumés à nouveau les restes du marabout Sidi-Cheick transportés, comme on sait, à Goryville, par le colonel Négrier, après la destruction de la Kouba d'El-Abiod.

« On voudrait dégager entièrement le côté religieux de l'incident aux yeux des musulmans.

« Il serait question de construire, dans le périmètre de Goryville même, une Kouba nouvelle, où seraient déposées les reliques du marabout, et qui pourrait devenir un but de pèlerinage pour les indigènes, sans créer le danger de concentrations hostiles.

« Il a été question d'une enquête commencée par le ministre de la guerre, au sujet de l'initiative prise par le colonel Négrier, dans la destruction du marabout d'El-Abiod-Sidi-Cheick. »

LES BOITES INFERNALES DE LILLE.

Nous continuons à publier, d'après les journaux du Nord, les nouveaux détails qu'ils nous transmettent sur l'odieux attentat commis samedi à Lille.

On lit dans le Propagateur

« L'auteur des crimes abominables dont nous avons parlé hier, n'échappera pas, espère-t-on, à la justice. Dès le premier moment, dans le quartier des rues de Flandre et des Postes, la rumeur publique prononçait le nom de W., qui a laissé l'année dernière les plus tristes souvenirs.

« Nous ne tarderons pas à savoir si l'Instruction judiciaire confirme les soupçons de l'opinion publique.

« Il y a quelques jours, M. Messian, rue d'Austerlitz, recevait une lettre anonyme dans laquelle on le prévenait qu'il recevrait bientôt une boîte à poudre. M. Messian prit cette menace pour une plaisanterie et n'y attacha aucune importance.

« Indépendamment de cette lettre, M. Messian aurait reçu dimanche matin une carte postale ainsi conçue :

« Je viendrai (sic) demain matin pour vous expliquer l'ouvrage. » Dürk. »

« L'écriture n'est pas la même que celle de la lettre, mais elle est semblable à celle des adresses apposées sur les boîtes.

« On a découvert aussi des lettres révélatrices adressées par le même individu à la dame P., sa maîtresse.

« Le véritable auteur des adresses serait un nommé Vermesch, ancien employé de douanes en retraite.

« Dans la journée de dimanche, Vermesch, ayant entendu parler de ces crimes, s'empressa d'aller déclarer à la police que, se trouvant samedi dans la rue Royale, un individu qu'il connaît depuis longtemps, et qui ne serait autre que W., l'aurait prié de vouloir bien lui écrire six adresses sur des boîtes, l'accompagna à l'estaminet du Rendez-vous des Bouchers, place du Concert, où les adresses auraient été écrites.

« Vermesch n'est pas plus coupable dans

cette horrible affaire que le cocher. Tous les deux ont servi d'instruments inconscients à la mise à exécution de ces crimes abominables.

« On rapportait aussi dimanche, rue de Flandre, près de la maison de MM. Trachez, qu'en sortant d'une réunion de ses créanciers, W. aurait dit qu'il ferait sauter le caisson (sic) à six d'entre eux qui avaient le plus contribué à sa chute.

« Le lundi précédent, descendait à l'estaminet du Rendez-vous des Bouchers, place du Concert, un individu qui se donnait comme commis-voyageur.

« D'après le cabaretier, rien d'anormal ne s'est passé dans la chambre qu'il occupait. Les boîtes n'ont certainement pas été confectionnées à Lille. La fonte formant les boules est d'origine étrangère.

« Les six boîtes, toutes pareilles, sont en bois peint à fausse charnière et closes par deux vis à tête ronde. De ces deux vis partent des fils de fer qui pénètrent dans l'intérieur. Sur chaque vis du couvercle il y a un cachet en cire rouge portant les initiales M. A.

« Les adresses sont écrites sur du papier à lettre vergé et fixées à l'aide de petits clous. Les boîtes sont hautes de 27 centimètres, longues de 28 1/2 et larges de 20 1/2.

« Les vis dont elles sont fermées présentent une épaisseur de 15 millimètres.

« Le poids total de l'engin est de 12 à 13 kilogrammes.

« Voilà la troisième année qu'à pareille époque d'horribles crimes viennent épouvanter notre population.

« En 1879, dans la nuit du dimanche 1^{er} septembre au lundi, une femme était assassinée, rue des Étoques, par un individu resté inconnu jusqu'ici.

« L'année dernière, le samedi 4 septembre, on apprenait l'assassinat des dames Wattine. »

UNE AVENTURE DE M. DE GALLIFET.

Nous lisons dans le Clairon

« La guigne! oh! la guigne!

35 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MATRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARIE LACHÈSE.

(Suite.)

— Je suis trop faible, dit Françoise.

— Vous êtes mon amie, répondit Miguella dans un baiser.

Puis, comme si elle avait cherché à prévenir tout retour sur cette promesse, elle ouvrit la fenêtre de sa chambre. Dans le jardin, une voix d'enfant chantait.

— Joseph, demanda Miguella, la mère, a-t-elle fini de déjeuner?

— Elle prend son café, répondit l'enfant.

— Précieux-la que M^{lle} Hardellier est chez moi.

— Ah! l'amie Françoise! s'écria Joseph en jetant sa petite bêche et bondissant vers la maison.

Miguella, s'empressant toujours, vida un peu d'eau dans un verre, prit dans son tiroir un mouchoir parfumé, et, présentant le tout à Françoise :

— Lavez-vous les yeux, dit-elle, vous faites pitié.

— Merci, dit M^{lle} Hardellier en repoussant les objets que tenait Miguella. J'ai assez sujet de

pleurer pour que votre cousine ne s'étonne pas de mes larmes.

— La voici, dit M^{lle} de la Jousselière.

Des pas s'entendaient en effet dans l'escalier. Ils annonçaient l'approche de M^{lle} Le Huédec à laquelle Françoise n'avait à dire qu'un triste adieu.

La jeune fille sortit de chez ses amis bien plus affligée encore qu'elle n'y était entrée. D'une part ce cri qu'elle espérait entendre : « Ne craignez rien. Leur première sauvegarde, c'est ma reconnaissance! » ce cri, Miguella ne l'avait pas jeté. Tout au contraire, son humiliation, sa colère, sa confiance en elle-même, les doutes, les hésitations dans lesquels Françoise la voyait plongée, tout courrait à faire craindre à la fille du président que, dans cette âme égoïste, des paroles perfides n'arrivassent un jour à trouver un écho.

D'autre part, l'engagement qu'elle-même avait accepté lui semblait de minute en minute plus pénible. Demeurer pendant de longs jours devant son père, cet ami si tendre, ce conseiller si sûr, sans pouvoir lui confier un secret de si haute importance! Avait-elle pris vraiment le parti le plus nécessaire? Dans tous les cas, il était bien le plus douloureux...

Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'elle regagna sa demeure. En l'entendant ouvrir la porte du vestibule, l'Anglaise l'appela du fond de la salle à manger.

— Aôh! d'où venez-vous? dit-elle. J'ai attendu vous une demi-heure. Je n'ai pas osé fatiguer mon estomac plus longtemps. Si nous déjeunons trop tard, comment dînerons-nous plus tôt?

— Il ne fallait pas m'attendre du tout, dit Françoise qui se débarrassait de ses vêtements de sortie. Je suis désolée, miss, de n'avoir plus pensé au changement d'heures que vous aviez indiqué pour nos repas.

— Cela ne fait rien, le salmis plus cuit s'est trouvé meilleur. Commencerez-vous par les perdreaux ou par le filet au madère?

Françoise secoua la tête et croisant ses doigts sur le bord de la table :

— Je n'ai pas faim, dit-elle. Je ne prendrai que du café.

En entendant une telle énormité, l'Anglaise laissa retomber la main qu'elle portait vers une théière.

— Ne pas manger! s'écria-t-elle. Un jour de voyage! Vous avez donc perdu l'esprit! Vous croyez que je vais laisser vous faire, sous mes yeux, une si malsaine extravagance! Auguste, passez-moi l'assiette de mademoiselle, et tout de suite.

Le valet de chambre obéit. Miss Ellen déposa d'autorité la moitié d'un perdreau sur l'assiette de la jeune fille. De cette large part, Françoise détacha un petit morceau qu'elle mangea avec effort.

— C'est que cela vous ennuit de manger seule, reprit tendrement miss Ellen. Aôh! je croyais avoir fini, mais, pour vous faire compagnie, je vous bien reprendre quelque chose.

Elle se mit aussitôt à renouveler ses vigoureuses attaques contre des foies truffés, pendant que M^{lle} Hardellier, qui tenait surtout à être tranquille, continuait à manger lentement sans même se demander quel mets lui était servi. Un café brûlant vint bientôt ajouter son parfum aux appétissantes émanations que, depuis une heure, miss Ellen savourait.

Pendant que, dans sa tasse de Chine, l'Anglaise tournait délicatement la cuiller qui devait aider le sucre à entrer dans une complète fusion, un rayon de soleil se détacha des nues et vint étinceler sur la cafetière d'argent.

— Un beau temps! dit-elle en respirant avec satisfaction. Nous pourrions sortir, afin de prendre un peu d'appétit pour le dîner. La journée va être bien longue. Tout est prêt, les caisses sont fermées. Rien d'ennuyeux comme l'oisiveté. Il aurait mieux valu, miss Françoise, vous rendre auprès de votre père que de rester à pleurer ici. Vous avez pleuré ce matin, je le vois.

— Il n'est plus temps de regretter ma décision, dit la jeune fille.

— Qu'allons-nous devenir pendant quatre ou cinq heures? répéta l'Anglaise. J'ai emballé nos

» Décidément, M. Gambetta porte malheur !

» Le mauvais œil dont il est doué joue des tours à tous ceux qui l'approchent. L'autre jour, le général de Galliffet faisait manœuvrer, au camp d'Avor, une brigade de cuirassiers qui, depuis quelque temps, ne filait pas des jours tissés d'or et de soie sous ses ordres.

» Les « gros fires », en gens prudents, venaient de s'arrêter devant un fossé de bonne largeur.

» Le général en chef arriva à fond de train pour connaître les causes de ce brusque arrêt, et, après quelques mots salés au général de brigade, aux deux colonels et aux coquillards, il s'écrie :

» — Je vais vous montrer comment un vrai cavalier franchit pareil obstacle.

» Il s'élança et disparaît au fond du fossé, où on l'a retrouvé couché sous son cheval.

» Retiré de là tout meurtri, il n'a pas pu remonter à cheval, et il a fallu aller chercher une voiture pour le ramener au quartier général, de sorte que les manœuvres ont dû se terminer sans lui.

» Lui qui n'aimait pas déjà les cuirassiers !

EN AFRIQUE.

De nouveaux incendies sont signalés dans les environs de Bône et de La Calle.

On lit dans le *Morning Post* :

« On nous assure que M. Roustan a informé le gouvernement français que le Bey appuyait certainement les rebelles ; qu'il recevait des ordres de Constantinople à l'effet d'encourager et d'aider l'insurrection par tous les moyens en son pouvoir, enfin qu'à moins d'occuper Tunis et de déposer le Bey, il sera complètement impossible aux Français de développer leur action avec une probabilité de succès. Nous recevons ces informations de la source la plus autorisée. »

L'incendie des Forêts Algériennes.

Un membre du Conseil général du département de Constantine vient d'adresser à ses collègues une lettre d'un intérêt si triste sur l'incendie des forêts de la région Est de notre colonie. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ce curieux document en entier ; mais la citation que nous allons lui emprunter montrera tout à la fois l'étendue du désastre et l'imprévoyance de l'autorité algérienne :

« En quelques jours, dit M. Joly de Bréillon, près de 200 mille hectares de forêts de chêne liège, ont été la proie des flammes ; sur ce chiffre, soixante quinze mille hectares étaient en pleine exploitation depuis plusieurs années.

» Il y a longtemps que chacun de nous prévoyait cette triste situation. Les indigènes ne craignaient pas d'annoncer haute-

ment qu'avant peu ils se vengeraient de nous, qui occupons leur sol, et que Mohamed aurait raison des infidèles.

» Le mot d'ordre, parti de la Porte, était transmis à Tripoli et à Kairouan.

» La guerre sainte était déclarée depuis quelque temps et la lutte allait s'engager entre la barbarie et la civilisation.

» Les premiers effets de cette lutte sont désastreux : les indigènes viennent de faire preuve d'une intelligence particulièrement rare en mettant simplement le feu sur tous les points où se trouvaient les massifs forestiers, ressources réelles pour l'avenir du pays.

» Il semble que la barbarie a raison de nous. Le fanatisme a gagné une grande bataille, car, en un seul jour, il a détruit la plus grande partie des labours de 60 années de possession.

» Les indigènes qui occupent les massifs forestiers ont, sans exception, pris part à cette vaste conspiration. Tous doivent payer par le séquestre et la déportation le crime qu'ils ont commis avec une entente et une discrétion dont ils n'avaient pas fait preuve jusqu'ici. Nous devons penser, et il n'est que temps, aux moyens pratiques.

» C'est donc un appel que je fais à chacun de mes collègues pour que le conseil général se réunisse extraordinairement et vienne indiquer le programme de l'avenir et des voies répressives à employer contre les auteurs de cette épouvantable catastrophe.

» Le conseil général examinera aussi le rôle de l'administration. Une faute grave a été commise, à qui doit-elle incomber ?

» Si chacun de vous eût dû accepter la réunion extraordinaire que je propose, je recevrai les adhésions ; et, si le nombre en est suffisant, je soumettrai votre volonté à M. le préfet, afin qu'il convoque l'assemblée départementale. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 septembre.

La Bourse est très-ferme dès le début. On perd ensuite les cours les plus élevés de la journée. Notre 3 0/0 ouvre à 116.50 et redescend à 116.40. Le 3 0/0 perpétuel est à 85.60. On fait 89.50 et 90.05 sur l'Italien. Le Turc est à 17.45.

L'action du Crédit foncier est en reprise aux environs de 1.640. Les achats du comptant sont très-soutenus ; ce sont eux qui ont rendu au marché de cette valeur toute sa fermeté. Les cours actuels sont d'ailleurs très-favorables. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est demandé.

Il y a d'excellentes tendances sur la Société française financière qui se traite à 985, cours d'attente.

Le Crédit de France est très-recherché. On est à 755 après 750. Le mouvement ascensionnel se développe de nouveau. Si le marché s'améliore, on peut avoir la certitude que cette marche en avant sera très-rapide. On fait acte de prévoyance en achetant.

La Banque nationale n'a pas été entamée par la crise qui sévit sur le marché depuis près d'un mois. Ce titre se maintient au-dessus de 700.

Le Crédit foncier luxembourgeois est demandé à 635.

Les Bons de l'Assurance financière sont bien tenus à 310.

La Banque de Prêts à l'industrie est en progrès à 625. Ce titre a gagné 15 fr. depuis quelques semaines, malgré le trouble qui s'est produit à la Bourse et qui affecte presque toutes les valeurs.

On est à 775 et 780 sur le Crédit général français.

L'action ancienne du Phénix espagnol se maintient à 950, avec un marché animé.

La Banque transatlantique va très-prochainement entreprendre les opérations pour lesquelles elle a été créée.

Lyon, 1,800 ; Midi, 1,260.

La Catastrophe de Charenton.

Nous avons fait connaître sommairement hier l'accident qui avait eu lieu à Charenton, dans la matinée de lundi. Voici les détails de cette affreuse catastrophe :

Lundi, à cinq heures et demie du matin, partait de Montargis pour Paris le train omnibus n° 584, composé de douze wagons. La dernière station réglementaire de ce train avant Paris est Villeneuve-Saint-Georges ; mais il s'arrête aux gares qui suivent pour y prendre les dépêches, quand les nécessités du service ont obligé le train-poste à brûler ces stations.

Ce cas se produisit lundi, et le train 584, en retard de 25 minutes, était arrêté à neuf heures 15 minutes, à Charenton, lorsque l'on aperçut derrière lui, arrivant à toute vitesse sur la même voie, le train rapide de Marseille n° 40. Sur l'ordre immédiat du chef de gare, le train-omnibus se porta en avant, pendant qu'un certain nombre de voyageurs sauta sur le quai et sur la voie. Le mécanicien du train rapide, lui aussi, avait vu le danger ; il renversa sa vapeur et siffla aux freins ; mais ses efforts demeurèrent impuissants : la collision est épouvantable. La machine de l'express, rencontrant les deux derniers wagons du train-omnibus, les broie et les écrase, en bondissant, en se dressant sur les roues de derrière, comme un cheval qui se cabre.

La locomotive du train express a pénétré dans la dernière voiture du train omnibus, et l'a littéralement pulvérisée. Plusieurs voitures ont été brisées, et les voyageurs qu'elles contenaient, écrasés. Seize personnes ont été tuées sur le coup. Leurs cadavres ont été déposés sous un hangar de la station.

Quant aux blessés, beaucoup plus nombreux et dont la plupart sont gravement atteints, il est difficile d'en déterminer le chiffre, même approximativement. Nous pouvons dire toutefois qu'il n'est pas inférieur à 45 ou 50. On les a dispersés dans les maisons particulières dans les pharmacies, à l'asile, à l'hospice de Charenton, à l'hôpital Saint-Antoine ; plusieurs ont été gardés à la gare et transportés dans la direction de Corbeil. D'autres ont voulu regagner leur domicile en voiture à Paris. Une femme est morte en chemin. Il faut s'attendre, d'après les constatations médicales faites sur les blessés, à ce que le chiffre des morts soit encore augmenté.

Le train omnibus ramenait à Paris un grand nombre de personnes qui avaient passé le dimanche à la campagne ; il contenait aussi la fanfare de La Ferté-Alais (Seine-et-Marne), dont les membres, accompagnés de leur famille, se rendaient joyeusement au concours international musical de Brighton ; c'est parmi cette société que se trouvent le plus grand nombre des victimes. Parmi les

morts se trouvent deux jeunes enfants, un petit garçon et une petite fille qui s'étaient pas dans le même compartiment et que personne n'a réclamés. Il est très-probable que leurs parents ont été tués. Il est également certain que certains cadavres dont la tête est complètement écrasée et méconnaissable, résultent des premières constatations. L'accident doit être attribué à une extrême

Paris, 6 septembre.
» On petits morceaux éparpillés, coupés de boucherie, » raconte un témoin, « quant on n'ont pu être reconnus. Les seize autres sont ceux de :

M. et M^{me} Millas ; M. et M^{me} Robra ; M. Clodomir Vincent, notaire ; M. Alfred M^{me} Sorus ; M. Maucouri, avoué à Pithiviers ; M. Lecolazé ; M^{me} Vorpe ; M^{me} Laure et sept ans, les jeunes Vernot et Gargrelle, et une dame qui a succombé dans le train de secours qui ramenait les blessés à Paris.

Quant aux blessés, leur nombre est moins aussi considérable ; mais on n'a pu encore pu positivement l'établir, beaucoup ayant été transportés à Paris directement en voiture ou ayant été recueillis d'urgence, soit par les particuliers, soit dans les hôpitaux voisins de la gare de Lyon. On cite M. Alfred Touchot, chef de la fanfare de La Ferté ; M. et M^{me} Lesage et leur enfant ; M. Ronfaneau, de Balancourt ; M^{me} Regnaud, femme du chef de la gare de Lyon à Paris, se trouvant dans le train avec ses enfants, elle a le poignet brisé.

Le garde-frein monté dans sa voiture à l'arrière du train-omnibus a pu sauter sur le quai avant d'être atteint par le rapide.

Le chauffeur du rapide est contusionné, le mécanicien sain et sauf.

Le frère du roi de Siam qui arrivait de Marseille n'est pas blessé, non plus qu'aucun des autres voyageurs du rapide.

Un ecclésiastique s'est distingué dans le sauvetage des victimes écrasées, qu'il fallait aller chercher sous la machine encore toute rugissante, au milieu des débris de wagons brisés ; nous regrettons de ne pouvoir donner son nom.

Les agents de la Compagnie, les voyageurs, les médecins et les pharmaciens de Charenton et Saint-Maurice ont apporté les premiers secours. La justice, les autorités, le commissaire de police étaient sur les lieux avant midi, et le service des trains a pu reprendre dans la journée.

À qui incombe la responsabilité de cet horrible malheur ? Quel est l'auteur de l'imprudence ou de l'irrégularité commise ? Nous estimons que toutes les suppositions risquées jusqu'à cette heure sont prématurées. M. Heurteloup, juge d'instruction, M. Faulloy, substitut, et M. Clément, commissaire de police, procèdent sans désespérer à l'enquête officielle. L'opinion vivement émue demande la lumière.

tapisseries.

Au bout d'un instant, elle reprit :

— J'ai envie, pour bien passer le temps, d'aller, ach ! m'acheter un boa.

— Vous ferez bien, dit Françoise. Cela vous tiendra chaud.

Miss Ellen tira de sa poche un porte-monnaie dans lequel elle jeta un regard.

— Yes, murmura-t-elle, j'ai encore quelques petites économies.

— Je vous prie de n'y pas toucher, dit M^{lle} Hardellier. Hier, je vous ai offert des fourrures. Je suis heureuse de vous voir les accepter aujourd'hui.

— Ah ! miss Françoise, ma très-chère enfant, vous êtes vraiment trop aimable. Avez-vous complètement achevé de prendre tout ce que vous vouliez ?

— Oh ! certainement, répondit Françoise.

— Alors, nous pouvons sortir tout de suite. Vous allez, n'est-ce pas, venir avec moi ?

Plus généreusement encore que les fourrures, M^{lle} Hardellier aurait volontiers payé un moment de repos et de solitude. Mais, sa bonté prenant le dessus, elle pensa que la gouvernante se trouverait dans une position délicate en se voyant forcée de choisir seule un objet d'un certain prix.

— Oui, chère miss, dit-elle, je vous accompagnerai. Je suis à votre disposition.

— Je monte mettre mon chapeau, dit l'Anglaise

radieuse. Je redescends immédiatement.

Un quart d'heure après, elles franchissaient le seuil de l'hôtel. Miss Ellen développait son plan. Elles allaient suivre les boulevards, traverser la place des Halles, où l'Anglaise avait une commission à faire ; de là, gagner les rues du centre pour remonter ensuite vers la maison du fourreur. Françoise approuvait les projets. Ils lui importaient tous fort peu, mais, en marchant, elle sentait que l'air lui faisait du bien.

Dès que, sur les boulevards, elle put apercevoir le Champ-de-Mars, elle regarda la cabane, toujours dressée au bord de l'esplanade. La femme pâle avait déserté cette place que, pendant quinze jours, elle avait occupée si fidèlement.

— Où est-elle ? se dit M^{lle} Hardellier en voyant la toile se soulever et se rebattre sous la main de la pauvre fille devenue gardienne de l'animal indien. Dans quelle ombre se dérobe-t-elle ? où porte-t-elle maintenant ses fustes efforts ?

Elle passa, le cœur serré. Elle aurait voulu revoir cette farouche créature, elle aurait aimé la savoir encore debout près de ce monstre moins effrayant que l'expression de son regard. Mais non, l'étrangère s'était rendue libre, donc elle agissait. La fille du président dit avec angoisse :

— Oh ! mon Dieu, ayez pitié de nous tous !

A ce moment, elle atteignit la rue de l'Aubrière et, machinalement, ses regards qui erraient au-

tour d'elle tombèrent dans l'étroit sentier. Soudain, elle tressaillit, elle s'arrêta... Dans la rue verdoyante une porte s'était ouverte, une porte bien connue de la jeune fille. Une femme en deuil et de fière tournure l'avait franchie. Cette femme se dirigeait vers le boulevard. Françoise tourna brusquement à gauche et s'enfonça dans la rue.

— Où allez-vous ? s'écria miss Ellen.

La jeune fille ne répondit pas. Ses yeux étaient fixés sur la femme qui, elle aussi, la regardait de loin. Ni l'une ni l'autre ne reculèrent. Elles passèrent, elles se touchèrent presque, croisant leurs regards comme un défi, se loisant comme si elles avaient voulu se mesurer, et la haine qui se lisait dans les yeux de l'étrangère fit moins d'impression à Françoise que n'en apportèrent à la femme pâle le courage et la dignité qu'elle devinait dans la fille du président. Sous son manteau, Françoise avait joint les doigts : un sentiment inexplicable s'emparait de son âme...

— Merci, disait-elle, merci, ô mon Dieu ! Vous répondez à mes supplications ! Comment amenez-vous la persécutrice entre les mains de M. Le Tinec ? Je l'ignore. Mais la paix rentre dans mon cœur. Pour cette œuvre de vigilance et de dévouement je cherchais un élu, et je n'avais pas songé à lui ! Mais, si son nom était venu à ma pensée, je n'aurais pu que souffrir davantage. Car, en l'absence de mon père, je n'aurais voulu

ni me présenter chez lui ni l'inviter à se rendre près de moi. Oh ! mon Dieu ! votre main conduit tout. Pour protéger les vôtres, vous n'avez pas besoin de moi. Merci, merci ! maintenant je puis me taire ! maintenant je puis m'éloigner !

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Maximes et Pensées.

Il est triste de vieillir, mais c'est encore le meilleur moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps.

Un indiscret est une lettre décachée que tout le monde peut lire.

On ne discute qu'avec les gens de son avis, et seulement sur des nuances.

La science du bonheur est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.

Le bonheur est une boule après laquelle nous courons quand elle roule, et que nous pourrions en pied quand elle s'arrête.

L'homme vulgaire suit la mode, l'homme probe tient l'exagère, l'homme de goût pactise avec elle.

Lettre d'Algérie.

Une famille de Saumur qui compte un de ses membres en Algérie veut bien nous communiquer la lettre suivante qui lui est arrivée dimanche :

Mes chers amis,

Vous parlez de repos à Philippeville. C'est bien ce que j'avais rêvé au moins pour quelques jours, et nous en avions grand besoin. Mais il y a un tout petit mais. Vous devez savoir par les journaux que tout, tout, tout est en feu dans ce pays. Tout brûle dans la province depuis samedi. Il faut absolument voir cela pour le croire.

Chaque année, à cette époque, il y avait toujours quelques incendies partiels, allumés généralement par accident, et la garnison de Philippeville fournissait, aux alentours, des postes éparpillés dans les forêts de chênes-lièges, pour donner l'alarme.

Aujourd'hui le feu a pris partout et simultanément, mis évidemment par les Arabes; plusieurs ont été incendiés. J'étais dimanche à Jemmapes, centre principal des forêts; j'ai failli ne pouvoir passer à cause du feu qui barrait la route; et maintenant que je me suis rendu compte du danger, je puis dire que j'ai échappé belle. Là nous n'avons pas fait grand chose, car il n'y a rien à faire contre un fléau pareil. Figurez-vous une ligne de feu, des flammes hautes comme les tours de Notre-Dame, et marchant avec la vitesse d'un cheval au galop sur une largeur de plusieurs kilomètres.

Tout ce que nous avons pu faire a été de sauver le village de Jemmapes et les quelques hameaux qui en dépendent; et voici comment. Nous avons profité d'une nuit où il ne faisait pas de vent pour mettre le feu autour des fermes et du village. Nous avons brûlé ainsi une bande de 50 mètres de large à peu près que nous avons facilement éteinte; et quand le feu est arrivé, il a été bien forcé de passer à côté.

J'étais ce jour-là dans une ferme, avec une pauvre famille qui est aujourd'hui absolument ruinée. Je vous avoue que je n'en puis plus, nous avons été bloqués par le feu jusqu'à mardi matin. Tout le monde nous croyait rôtis. Une demoiselle de 20 ans a maintenant les cheveux à moitié blancs; à peu de distance de la ferme, et sans que nous nous en doutions, un corporal et deux hommes ont été surpris et brûlés vifs. En rentrant ce matin à Philippeville, j'ai trouvé toute la population les conduisant au cimetière. Les corps ont été retrouvés par un détachement envoyé à ma recherche, et comme le télégraphe est coupé et que je ne pouvais prévenir que j'étais en vie, on m'a cru grillé ici comme les autres.

Je n'ai jamais rien vu et j'espère bien ne jamais rien voir d'aussi horrible. Le feu est à peu près fini maintenant, pour une bonne raison, c'est qu'il n'y a plus rien ici à brûler. C'est une perte qui se chiffre par millions.

Nous attendons maintenant l'insurrection qui va succéder aux incendies. Aussi il m'est difficile de vous dire où je serai demain....

Quel dommage que les élections soient finies! Nous dormirions encore sur les deux oreilles, et les familles seraient sans inquiétudes. Tout serait encore tranquille en Algérie, et les affiches préfectorales continueraient à nous rassurer.

Bugeaud, qui s'y connaissait, demandait pour gouverneur d'Algérie une tunique de sous-lieutenant au bout d'un bâton, plutôt que n'importe quel civil.

Mais il est si doux de régner, surtout en République, où ceux-là grimpent et règnent qui ne pouvaient guère s'y attendre. Et chacun à son tour espère bien en faire autant. Ainsi meurent les colonies et les patries.

La pression officielle

DANS LES ELECTIONS.

Est-il vrai que, dans une commune de l'arrondissement de Saumur, M. le Maire, qui n'est pas le premier venu et qui ne manque pas de moyens pour intimider son monde, aurait menacé de son ressentiment municipal ceux qui ne voteraient pas comme lui?

Est-il vrai que son garde champêtre ait été de faction à la porte du scrutin, depuis le matin jusqu'au milieu du jour, inspectant le bulletin des électeurs assez simples pour croire que le caractère officiel de l'homme à la plaque devait être respecté jusque-là?

Inutile de dire que les bulletins qui ne plaisaient pas à M. le Maire, étaient changés.

N'est-il pas vrai que, sur les une heure après midi, un électeur ayant enfin parlé de la grosse dent au garde champêtre, celui-ci a filé doux et n'a plus reparu, preuve évidente qu'il faisait depuis le matin une vilaine besogne?

Et n'est-ce pas ainsi que, dans la commune en question, la proportion des votes entre les deux candidats a surpris tout le monde, étant donné et bien connu l'esprit général de cette population, si honnête et si sage?

Le devoir de ceux qui ont été officiellement intimidés et trompés est de le dire, s'ils en ont le courage. A tout le moins, que leurs parents et leurs amis le sachent en confiance, et que toute la commune se souvienne d'un pareil tour pour se tenir sur ses gardes, et le faire payer à ceux qui le jouent. Les élections ne sont pas finies. Il y en aura d'autres, petites ou grandes. Attention, ce jour-là!

En attendant, les braves gens qui ont voté naïvement comme M. le Maire et M. son garde ne tarderont pas à apprendre ce qu'il en coûte, en Algérie et en France, à voter comme eux.

Chemins de fer d'Orléans.

AVIS. — La Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure une proposition ayant pour objet :

- 1° De faire délivrer tous les jours des billets aller et retour qui ne sont délivrés annuellement que certains jours de la semaine, des stations de la banlieue pour Angers, Le Mans, Tours et Blois ;
2° De rendre la délivrance de ces billets réciproque, c'est-à-dire de les faire délivrer également au départ de la ville pour la banlieue.

Voici l'itinéraire que suivra, dans le département de la Vienne, le 12^e cuirassiers, à son retour du camp d'Avor, pour revenir prendre garnison à Angers :

- Le 9 septembre : 1 escadron (6 officiers, 400 hommes et 85 chevaux), à Pouant ;
Le 10 septembre : 3 escadrons et l'état-major (29 officiers, 348 hommes et 293 chevaux), aux Trois-Moutiers ;
Le même jour : 1 escadron (6 officiers, 400 hommes et 85 chevaux), à Saint-Léger-Montbrillais.

Pendant la route, ces escadrons vivront par voie de réquisition et d'achats directs, sauf dans les gîtes d'étapes où les vivres seront prises chez l'entrepreneur.

CONCOURS REGIONAUX DE 1882.

Par arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce, les concours régionaux agricoles d'animaux reproducteurs, d'instruments et de produits agricoles et horticoles, auront lieu, en 1882, savoir :

A Nantes, pour la région comprenant les départements des Côtes-du-Nord, de la Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et du Morbihan ;

A Niort, pour la région comprenant les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, de la Gironde, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, de la Haute-Vienne.

Les dates auxquels ces concours auront lieu seront fixées ultérieurement et portées à la connaissance du public.

ANGERS.

Les réservistes convoqués pour une période de vingt-huit jours sont arrivés hier matin à Angers. A midi, ils se sont rendus aux casernes pour y endosser l'habit militaire. La plupart manifestaient un entrain de bon augure, et avaient l'air de prendre gaiement leur parti d'une mesure qui pour beaucoup est une source d'embarras et d'ennuis. (Etoile.)

POITIERS.

Depuis hier matin, les rues de Poitiers sont encombrées par les jeunes gens des classes 1871 et 1874, qui viennent faire leurs vingt-huit jours dans l'infanterie. Ils prendront part aux manœuvres de brigades qui auront lieu dans le département.

Le parquet de Poitiers instruit en ce moment contre un jeune couple, le mari et la femme, habitant cette ville, accusés de faux en écritures privées.

On parle de sommes relativement importantes que ces deux époux se seraient procurées à l'aide de fausses signatures et qu'ils dépensaient largement.

Aujourd'hui ils sont sous les verroux en attendant leur comparution devant qui de droit.

Tours.

L'honorable M. Paré qui avait obtenu, au premier tour de scrutin, 4,248 voix, en a eu dimanche 6,482, soit une augmentation de plus de 2,200 voix. Ce chiffre de 6,482 voix est d'un heureux présage et constitue un précieux précédent.

M. Rivière, malgré tous ses efforts, dit l'Indépendant, n'est en gain que de 4,608 voix sur le scrutin du 24 août. Il avait eu 9,770 voix, et il en a obtenu cette fois 11,378. M. Tiphaine avait demandé aux 5,877 électeurs qui avaient voté pour lui au premier tour de reporter leurs voix sur M. Rivière. Cette recommandation a fait gagner, comme nous venons de le dire, seize cents voix à M. Rivière. Mince bénéfice.

NANTES.

Le scrutin pour le ballottage a eu lieu, dimanche, dans cinq des cantons de la ville de Nantes.

M. Lucas de Peslouan ayant retiré sa candidature, et le Comité anti-républicain ayant, de son côté, décidé qu'il ne représenterait pas M. Le Cour, M. Laisant a été élu. Mais cela ne veut pas dire qu'il ait triomphé.

Au lieu de recueillir les épaves du naufrage de la candidature Lucas de Peslouan, il a perdu un bon nombre de ses électeurs du 1^{er} tour de scrutin.

Le 21 août, il avait obtenu 7,442 suffrages. Le 4 septembre, au grand jour de la proclamation de la République, en 1870, il n'en a recueilli que 6,804.

Ces 6,804 voix nous semblent indiquer un mouvement d'opinion qui se prononcera toujours davantage.

Les honnêtes gens se sont comptés le 21 août, lisons-nous dans l'Espérance du peuple. Une autre fois, ceux qui se sont abstenus nous donneront raison, et notre ville, espérons-le, congédiera enfin les candidats radicaux.

M. Laisant ne représente pas la majorité des électeurs. Le radicalisme, comme on le voit, est en grande défaveur dans notre ville.

En 1877, M. Laisant obtenait 9,692 voix. Le 24 août 1881, 7,442 contre 7,669.

Le 4 septembre, il ne recueillait que 6,804 suffrages.

LE MANS.

L'Union de la Sarthe raconte en ces termes le départ de troupes dont nous avons parlé :

« Samedi matin, quand on a sonné le réveil, le quartier d'artillerie de la Mission présentait le spectacle d'une animation inaccoutumée.

« On n'avait pas attendu l'heure réglementaire pour se lever; et, avant que le trompette de garde ait jeté aux quatre coins des cours les notes alertes de sa sonnerie matinale, presque tout le monde était debout. Quelques-uns même ne s'étaient pas couchés, et il y avait dans les chambres et dans les cantines cette animation dont nous venons de parler.

« C'est qu'aussi il y avait de quoi.

« La 40^e du 34^e allait partir. Elle partait. « Pour où? — Chacun le sait, pour cette terre d'Afrique qui, tous les jours, en voit tant arriver, venant de toutes les garnisons de France.

« A cinq heures et demie, la batterie mobilisée était rangée dans la cour, en tenue de campagne, les coquets mousquetons, à l'embouchoir et aux capucines de cuivre, lui-sants comme pour une revue. Les hommes montés, — qui étaient démontés, — et ceux du cadre portaient le revolver dans son étui de cuivre fauve.

« Seuls les officiers étaient à cheval. « Au commandement de: Colonne en avant! » les trompettes sonnèrent quelques reprises de marche, puis la fanfare joua.

« La 40^e du 34^e était en route pour l'Afrique, où la 9^e l'a déjà précédée.

« Escortée par un grand nombre d'officiers, de camarades en tenue de matin, et de

passants, elle se rendit à la gare, où l'embarquement, préparé la veille, eut lieu dans le plus grand ordre et d'une façon tout à fait silencieuse, après les derniers adieux échangés sur les quais.

« Vers sept heures, le train démarrait et filait sur Tours.

« La 10^e du 31^e était décidément partie, forte de 220 hommes environ, et n'emmenant ni chevaux, ni voitures. Elle en recevra à Valence.

« Bon voyage, 40^e du 34^e! Prompt retour, et vive la France!

Laïcisation d'une école. — Le Conseil municipal du Mans a tenu séance vendredi.

Il avait à délibérer sur la question de savoir si l'Ecole de la rue de la Juiverie resterait confiée aux Frères, qui en ont fait la première du département, — ou si elle serait laïcisée.

Conformément au dicton populaire, le Conseil municipal a été forcé d'être honnête... parce qu'il ne pouvait pas faire autrement.

Les Frères resteront à l'Ecole de la rue de la Juiverie, parce que la ville, en les renvoyant, serait forcée de rendre l'immeuble dans lequel l'école est établie, et qui vaut une centaine de mille francs, — sans parler encore d'une rente de 4,800 francs qu'il aurait fallu rendre aussi.

Mais faute de grives, dit-on, les gourmands se contentent de merles, et, ne pouvant laïciser l'Ecole de la rue de la Juiverie, nos conseillers se sont vengés sur l'Ecole chrétienne de la rue Erpell, dite de Sainte-Croix.

Celle-là sera laïcisée à partir du 4^e novembre.

Avis aux familles.

Nouvelles à la main.

Un docteur au lit d'un de ses clients : — La fièvre... la figure en sang... Vous avez donc fréquenté les dernières réunions électorales?

Deux chasseurs : — Malheureux! mais vous tirez sur un chien!... — Je sais bien, le chien de mon concurrent!

Dans la plaine de Saint-Denis, chose rare, un lièvre a été vu et tué : — Je l'ai touché. — Moi aussi. — Allons bon! encore un scrutin de ballottage!

Deux bons vieux, — mari et femme, — causant entre eux. — Nous laissons nos biens au dernier survivant? dit l'homme.

— Pauvre ami! tu me fais pleurer. — N'est-ce pas, c'est entendu? Quand l'un de nous deux sera mort, j'irai m'installer à la campagne.

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

- I. L'Algérie. — Les Races indigènes, par Paul Bourde. — II. Chronique scientifique: L'Evolution actuelle en médecine. — La Tuberculose et son inoculabilité. — Divers modes de contagion. — Comment on meurt dans le tétanos, par le D^r Gorcek. — III. L'Exposition internationale d'électricité. — Divers systèmes d'éclairage, par A. de Vaulabelle. — IV. Des moyens de fertiliser le sol, par Olivier de Raumont. — V. Le Spectre et la Spectroscopie, par A. Moréau, ingénieur. — VI. L'art de rendre la parole aux sourds-muets. — Conférence faite par M. F. Hébert. — VII. Mastic imperméable à chaud et à froid.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — L'exposition d'électricité. — La Fenaison en Norvège, par H. V. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Le dernier jour des Girondins, par A. Brunet. — Le Caire et le Nil (4^{me} série), par H. Verney. — Le Mariage de Gabrielle, par Daniel Lesueur (suite). — La récolte du thé au Japon, par A. Brunet. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Les nouveaux députés de la Seine. M. de Lanessan, 5^e arrondissement, 2^e circonscription. M. de Hérédia, XVII^e arrondissement. M. Villeneuve, Saint-Denis, 2^e circonscription. M. Rogues, de Pihol, Saint-Denis, 3^e circonscription. — Exposition d'électricité : sections suédoise, italienne, hollandaise et belge. — La fenaison en Norvège. — Le dernier jour des Girondins, tableau de M. Ch. Piloty. — Le Caire et le Nil (quatrième série) (cinq gravures). — La récolte du thé au Japon. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50, trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

**SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS,**
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé, dite
REVALESCIERE

De **BARRY**, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhées, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le

Dr Roux, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. **Léon PUYCLET**, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé **Comparé**, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — **Avignon**. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — **BORREL**, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — **J.-G. DE MONTANAY**, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Bis, **CURTS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE** en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, **COMMON**, 25, rue Saint-Jean; **CONDRAUD**; **BESSON**, successeur de **TEXIER**; **J. RUSSON**, épi-

cier, qual de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur-Montreuil-lez-Tours

DÉPARTS DE SAUMUR		A POITIERS	
6 h. — matin.		10 h. 31	matin
8 25 —			
11 15 —			
1 17 soir.		7 50	soir
4 55 —		4 53	
7 50 —			

DÉPARTS DE POITIERS		A MONTEUIL-LEZ-TOURS	
6 h. 50 matin.		9 h. 10	matin
8 35 —		5 17	soir
12 13 soir.		3 50	
2 45 —		10 47 1/2	soir

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 (matin), arrivant à Saumur à 8 h. 10.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS	
3 heures	8 minutes du matin
6 —	45 —
8 —	56 —
10 —	55 —
12 —	39 —
2 —	15 —
7 —	37 —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS	
3 heures	30 minutes du matin
8 —	31 —
9 —	40 —
12 —	40 —
4 —	44 —
10 —	28 —

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 SEPTEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85 55	»	10	Comptoir d'escompte	1060	10	5	C. gén. Transatlantique	600	1	25
3 % amortissable	87 25	»	»	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1875	15	1
3 % amortissable nouveau	85 40	»	15	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1638	75	3 75	Société autrichienne	765	»	2 50
4 1/2 %	115 50	»	35	Obligations foncières 1877	361	4	»	OBLIGATIONS.			
5 %	116 20	»	10	Obligations communales 1879	450	1	25	Est	388	50	»
Obligations du Trésor	514	»	1	Obligat. foncières 1879 3/4	452	2	»	Midi	389	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	514	»	2	Soc. de Crédit ind. et comm.	760	»	»	Nord	399	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	433	»	»	Crédit mobilier	740	10	»	Orléans	390	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	»	»	Est	825	»	»	Ouest	388	50	»
1865, 4 %	519	»	1	Paris-Lyon-Méditerranée	1785	5	»	Paris-Lyon-Méditerranée	388	50	»
1869, 3 %	402 50	1	25	Midi	1260	»	7 50	Paris (Grande-Ceinture)	390	»	»
1871, 3 %	400	»	5	Nord	1480	5	»	Paris-Bourbonnais	386	»	»
1875, 4 %	518	»	»	Orléans	1365	»	5	Canal de Suez	577	»	»
1876, 4 %	525	»	5	Ouest	866	25	3 75				
Banque de France	6440	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1585	40	»				

Etude de M^e **BOURDAIS**, notaire à Gennes.

A LOUER
Pour le 1^{er} novembre 1881.
PROPRIÉTÉ
A Saint-Clément-des-Levées, sur les bords de la Loire.
Comprenant très-belle maison de maître, jardins et vastes dépendances.
S'adresser à M^e **BOURDAIS**, (514)

Etude de M^e **MÉHOUS**, notaire à Saumur.

MAISON ET JARDIN
A LOUER
A Saint-Florent.
S'adresser à M^{me} veuve **BERNARD-BODÉAU**, propriétaire à Saint-Florent, ou à M^e **MÉHOUS**, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT
Ou pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue de l'ancienne-Messagerie.
Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second, grenier, cave et servitudes.
S'adresser au bureau du journal.

ARMES DE CHASSE

Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La **MAISON GALAND**, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.
La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude de ses ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.
NOTA. — En s'adressant à la **MAISON GALAND**, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est facile et plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.
Demander par lettre **Album Galand**, à M. **GALAND**, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris. (438)

MAGASINS COUVERTS, remis, 300 mètres environ de superficie, Rue du Zéphir, Angers.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine.
Bouvaux, rue Leneveu, 13.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.
LE MOULIN
De Montreuil-sur-le-Loir.

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.
S'adresser au sieur **Cointreau**, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE

D'occasion.
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE BONNE CHEVRE LAITIÈRE
S'adresser au sacristain de la Visitation.

M^e **CHASLE**, notaire à Angers, demande un clerc pouvant faire tous les actes courants.
Bons appointements. (489)

M. **PAUL MÉNAGE**, négociant à Saumur, demande un apprenti.

PROCHAINEMENT, OUVERTURE DE LA
BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.
Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf.
Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.
Cylindre et calendre des toiles damassées.
S'adresser à M. **BENJAMIN MEUNIER**, directeur. (548)

Maison **J.-P. LAROZE & Co**, Pharm^{ie}
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:
Gastrites, Dyspepsies,
Gastralgies, Digestions lentes,
Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.
Prix du Flacon: 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU-QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAÏAC
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.
ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUVRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25.
OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.
DÉPÔT A PARIS:
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre.
COSMYDOR
Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du **COSMYDOR**. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé.
Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du **COSMYDOR** pour les soins de leur Toilette.
(En faire usage quotidiennement)
SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE.
Entrepôt Général: 28, Rue Bergère, à Paris.

LES MAGASINS DE LA SAUMUROISE

et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.
Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (542)

BONNET-GIBAUDAN

Cité Parrey, BORDAUX
Vins & Liqueurs de Bordeaux
CONSERVES ALIMENTAIRES
Des 1^{res} Marques françaises et étrangères.
Envoi de Prix-Courants et réponses à toute lettre adressée.
On demande des Représentants avec bonnes références.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
Chirurgien - Dentiste,
49, rue Royale, Saumur.
Au premier.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes, anecdotes, horticoles et de jardinage, jurisprudence rurale de recettes, législatives et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration: 18, rue Desbassades, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.